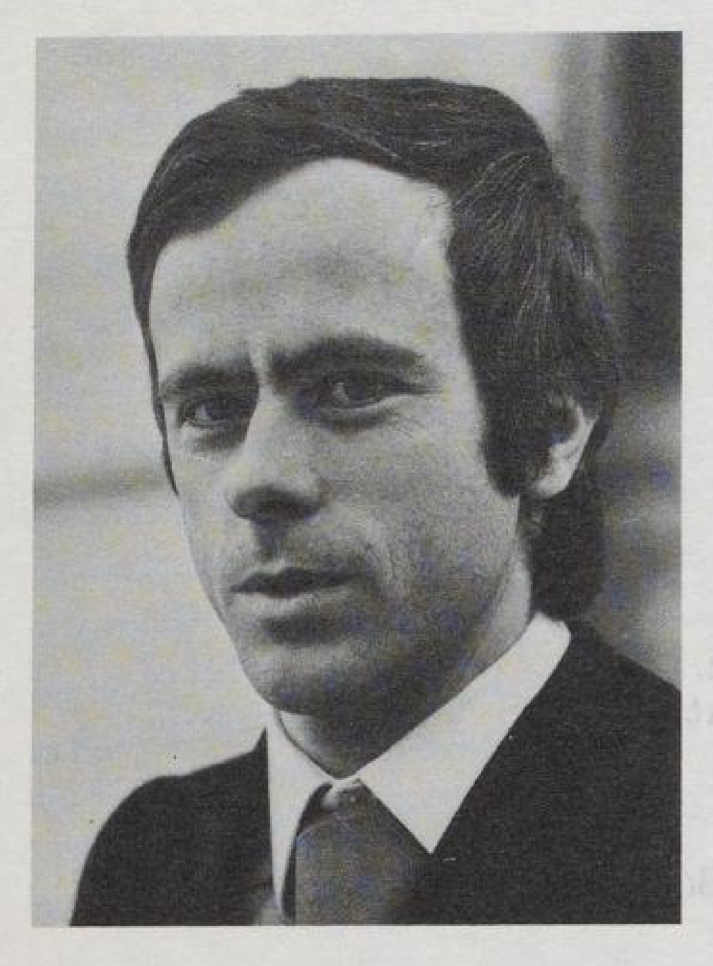
REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

2me Circonscription des Alpes-Maritimes



Candidat : Jacques RANDON



Suppléant : André FLECHEUX

Union de la Gauche Socialiste et Démocrate

CANDIDATURE

Jacques RANDON

Avocat au Barreau de Nice

SUPPLEANT :

André FLECHEUX

Maître Assistant à la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de Nice

Electrices, Electeurs,

Le choix est clair.

Ou vous maintenez en place un régime d'affairistes sans scrupules.

Ou vous votez pour le **changement.**

Seul le Programme Commun du Gouvernement de la Gauche ouvre aux Français une perspective de changement et leur propose les moyens d'instaurer en France un régime démocratique, garantissant la justice pour tous et améliorant les conditions de vie de chacun.

Face à l'Union de la Gauche, les divisions de la prétendue « majorité » sont devenues éclatantes. Le régime sombre dans les scandales immobiliers, l'injustice fiscale, la corruption de l'argent à tous les niveaux.

Ce ne sont pas les pseudo « réformateurs » qui peuvent apporter à la France les changements dont elle a besoin. Hier avec la majorité, le « réformateur » local Jacques Médecin se jetterait à nouveau à ses genoux après le 11 mars, s'il était réélu et si le 11 mars la « majorité » était encore majoritaire, ce qui — espérons-le — ne sera pas.

Ayant voté quatre fois sur cinq avec la « majorité », ayant voté la confiance à Chaban-Delmas, Jacques Médecin a trahi ceux qui lui avaient fait confiance en 1968.

Cette fois, l'erreur n'est plus possible.

Le Front National des Rapatriés a demandé à ses adhérents de soutenir les véritables candidats de l'opposition contre tous ceux qui de près ou de loin ont soutenu la majorité.

Les démocrates et les chrétiens, qui constatent l'aggravation des conditions de vie des plus défavorisés, malgré « l'expansion », qui s'aperçoivent que le pouvoir de l'argent nous dirige, nous domine et détermine nos conditions de vie, en fonction de la loi du profit et non pas de l'intérêt de tous, ont compris aussi que la seule perspective de changement c'est le programme de la Gauche.

Les querelles personnelles entre Jacques Médecin et J.-C. Dischamps n'ont abusé personne — les loups se déchirent entre eux — mais ce qu'ils vous proposent c'est la même politique, au service des puissances de l'argent, qui depuis 15 ans méprise et opprime les Français moyens.

André Flécheux, issu d'une vieille famille niçoise comme moi-même, a accepté d'être mon suppléant pour vous dire, avec moi, qu'à Nice aussi vous pouvez **CHANGER LA VIE.**

LES MESURES IMMÉDIATES QUE LES SOCIALISTES S'ENGAGENT A PRENDRE :

POUR LES TRAVAILLEURS Commerçants, Artisans et Chômeurs

— S.M.I.C. à 1.000 F.
— Retraite à 60 ans pour les travaux pénibles.
— Revenu minimum des vieux travailleurs doublé.
— Echelle mobile des salaires.
— Institution d'une semaine de congés payés en hiver.
— Plan général d'aide aux petits commerçants et artisans.
— Relèvement de l'allocation de chômage minimale à 1.000 F.

LA SANTE

— Ticket modérateur de l'assurance maladie ramené à 20 %.
— Gratuité des soins hospitaliers.
— Allocation spéciale pour les handicapés.
— Rattachement des cliniques privées au système hospitalier public.
— Nationalisation de certaines entreprises de l'industrie pharmaceutique.

POUR LA PROMOTION DE LA FEMME

— Egalité des salaires masculins et féminins.
— Congés de maternité intégralement remboursés par la Sécurité Sociale.
— Ouverture de tous les concours de la fonction publique.
— Droit à la contraception et à l'avortement.

POUR LE LOGEMENT, LES TRANSPORTS ET CADRE DE LA VIE

— 700.000 logements par an dont 400.000 logements sociaux.
— Plan d'urgence pour le logement des plus démunis, ménages aux ressources trop faibles, vieillards, travailleurs immigrés.
— Création d'un Service national et d'une Bourse du logement.
— Création d'un service national de la promotion des transports urbains.
— Loi de municipalisation des sols.
— Socialisation des côtes, des rives, des plans d'eau et des zones skiables.

POUR L'ENSEIGNEMENT

— Mise en œuvre immédiate d'un programme de nouvelles crèches.
— Effort prioritaire au profit de l'école maternelle et création des premières Maisons de l'Enfance.
— Abrogation de la Loi Debré d'aide à l'enseignement.
— Elaboration d'une loi-cadre sur l'enseignement : tronc commun et scolarité à 18 ans.
— Garantie effective de l'éducation permanente (réforme de la loi de juillet 1971).
— Elaboration d'une réforme des programmes.

REFORME FISCALE

— Réforme de l'impôt sur le revenu (relèvement des abattements à la base).
— Suppression des exonérations fiscales abusives (rente Pinay, avoir fiscal, prélèvement libératoire).
— Réforme de l'impôt sur les successions (progressivité accrue au-delà d'un seuil fixé à 200.000 F par part).
— Réforme de l'impôt sur les sociétés.

POUR LA DEMOCRATIE

— Le Conseil supérieur de la magistrature sera réformé et rendu indépendant.
— Réforme du statut de l'O.R.T.F.
— La police judiciaire sera rattachée au ministère de la Justice.
— Abrogation de la loi anti-casseurs.
— Suppression des juridictions d'exception et tribunaux militaires.
— Le mode de scrutin proportionnel sera rétabli.
— Majorité à 18 ans.
— Régionalisation, avec création d'assemblées élues, d'un exécutif et d'une fiscalité propre aux régions.
— Suppression de la tutelle administrative et financière sur les collectivités locales.
— Remboursement de la T.V.A. payée par les collectivités locales sur leurs travaux d'équipement.

POLITIQUE ETRANGERE pour contribuer à l'édification d'un monde pacifique et juste

— Réforme de la politique agricole commune et mise en œuvre d'une politique européenne commune, régionale, industrielle, sociale et monétaire.
— Plan de démocratisation des institutions du Marché Commun.
— Initiative en vue de la réunion d'une conférence paneuropéenne de sécurité.
— Suspension des livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, au Portugal et à la Grèce.
— Interruption de la construction de la force nucléaire stratégique.

Le 4 Mars : Votez Jacques RANDON et son suppléant *André FLÉCHEUX*